

COMMISSION SPORTIVE

Mardi 2 novembre 2021

PRESENTS	Au titre du comité
Nicole COULEARD	Présidente
Isabelle GARDET	Directrice Sportive et Technique
Jean Luc VOEGEL	Responsable commission joueur, arbitre
Daniel DENIZE	Responsable jeunes
Louis VUCHER	Responsable commission technique
Pierre SAUX	Membre comité, arbitre
Frédéric GELLION	Responsable vétérans
Annie AZOULAY	Responsable féminine -Excusée
PRESENTS	Représentants Clubs
Pascal MELNIK	Président Club Corbeil
Sébastien ROUILLIER	Ballancourt

En préambule, il est regrettable que peu de clubs soient représentés (2 en dehors des clubs des membres du comité directeur (6))

1-POINT COMMISSION FEMININE

Elle a eu lieu le 22 octobre 2022-compte rendu en pj

→ **Points importants**

→ **Master féminin**

- faire toutes les parties en 45 minutes et être plus stricte sur la pause entre 2 rencontres
- augmenter le nombre d'équipes (de 16 à 32 ?)

→ **Journée féminine** : très appréciée, sera reconduite en 2022

- Suppression vraisemblable du tir de précision en CRC/CNC et mise en place du combiné
- Etude par la FFPJP de la création d'un championnat de France Triplette mixte (2023)

2-POINT COMMISSION JEUNES

Elle a eu lieu juste avant cette commission-compte rendu en pj

→ **Points importants**

→ Séparer les championnats jeunes des championnats séniors et dames

→ Faire un combiné et un tir sous format de championnat

→ sur une journée

→ 8 clubs sur 20 clubs qui ont des jeunes ont participé aux championnats : peu de participation dommage

→ Triplette régional open : pas assez d'info de la commission jeune de la ligue

→ Aucune relation avec le club d'Itteville : école de pétanque en sommeil ??

3-POINT COMMISSION VETERAN

En préambule, la directrice sportive regrette que cette commission n'ait pas fait appel aux clubs pour y participer, les vétérans ont sûrement beaucoup de choses à dire, compte tenu déjà du nombre de concours, de championnats et de championnat des clubs qui les concernent.

→ Points importants

- Maintien des concours des mardis et jeudis 55 ans et + (forme, mises, répartition mises)
- Pas d'arbitre sur ces concours en 2022. La question pourrait être étudiée si la FFPJP l'impose : néanmoins il est rappelé que ces concours sont des TC et qu'on sera amené peut-être à revoir les mises et les répartitions ultérieurement
- Faire plus de mixtes
- Envisager de faire débiter les vétérans à 14h

4- GENERALITES

→ CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

- Debriefing des championnats organisés en 2021 (cf note en pj) : décision de reconduire l'inscription par avance à tous les championnats (qualificatifs et non qualificatifs) et de les débiter à 10h (9h pour le JP) en 2022. (Les inscriptions sur place étant à la marge)
- Rappeler aux clubs organisateurs le cahier des charges
- Une note sera adressée aux clubs organisateurs sur la prise en charge des délégués et des arbitres lors des CD
- Les clubs champions ne sont plus prioritaires sur l'organisation du championnat (pb de terrains et de bénévoles)
- Envisager de réserver les hôtels des CDF plus tôt dans la saison (les dates sont déjà connues) afin d'être plus près des lieux des CDF
-

→ CONCOURS

- Compte tenu de la difficulté d'avoir des salles pour organiser des manifestations et de la situation sanitaire toujours préoccupante, le comité reconduit cette année la prise des concours par mail. Ainsi un mail sera envoyé pour les championnats, et un autre pour les concours classiques.
- Il est rappelé que les clubs qui prennent des concours doivent pouvoir assumer leur tenue
- Suppression des Trophées 91

→ CRC

- Sénior : en attente des résultats de la dernière journée (le 7/11)
- Féminin : SVCP VIRY accède au CRC 1, PARAY se maintient en CRC 2
- Provençal : BREUILLET accède au CRC 2
- Vétéran : CORBEIL rate l'accession, SVCP VIRY se maintient

→ **CDC**

Barrages le 6 novembre

Quelques réflexions :

- **sur le tirage** (certains clubs « oublient » de répondre) : cette année, la DTS a rajouté après tirage des clubs qui avaient « oublié » de répondre, dans des poules de 3^{ème} division où il y avait de la place. Ce qui a conduit à quelques réflexions de joueurs et/ou de clubs : en 2022, la DTS sera stricte : aucune demande ne sera prise après le tirage des poules
- **Peut-on changer de lieu pour les barrages ?** pourquoi pas à condition d'avoir suffisamment de place pour toutes les rencontres (ce qui n'est pas évident compte tenu du peu de terrains disponibles dans l'Essonne) et suffisamment de bénévoles du club accueillant (éternelle question)
- **Difficulté de la DTS pour recevoir tous les résultats** : 2022 sera plus stricte : les résultats seront mis à disposition sur Facebook et sur le site le mercredi soir suivant les rencontres, aucun rappel aux clubs ayant « oublié » d'envoyer les résultats (sur directionsportive91@gmail.com). En conséquence, les résultats pourraient être discordants.- Envoi 3^{ème} et dernière journée par mail.

→ **COUPE DE France**

Equipes qualifiées en sortie de département(année 2021/2022)

CROSNE

ITTEVILLE

MENNECY

SAINT PIERRE DU PERRAY

SVCP VIRY

VIGNEUX

A ce jour, seuls CROSNE et VIGNEUX ont passé le 1^{er} tour de sortie de zone
Ainsi, VIGNEUX jouera le 13 novembre contre SAVIGNY LE TEMPLE et CROSNE est « office » pour le 2^{ème} tour

Il restait également 4 équipes de l'édition 2020/2021 encore en course pour le 1^{er} tour : BREUILLET et D'HUISON se sont qualifiés pour le 2^{ème} Tour, ABP a perdu à AULNAY le 26 septembre et SGA était forfait contre MELUN (amende 320€ à régler et interdiction de participer à l'édition 2022/2023)

Ainsi BREUILLET jouera le 12 novembre contre SAINT CLOUD et D'HUISON est « office » pour le 2^{ème} tour

→ **COUPE ESSONNE PROMOTION**

Sera reconduite avec un 1^{er} tour avant le 19 décembre 2021 (date butoir) :
inscription et tirage lors de l'AG du 21 novembre

Modification du règlement à prévoir : autoriser la participation de tous les jeunes

→ **QUELQUES INFOS FFPJP**

- **Honorabilité** : une nouvelle loi est passée le 28/4/2021 afin d'élargir le champ des contrôles aux arbitres et à toute personne en lien avec des mineurs (en attente du décret d'application)

- **Classification** : création d'une catégorie « non classés » qui concernera les primo licenciés et les licenciés ne marquant aucun point.
aucun changement de catégorisation pour 2022 sauf pour les champions 2021 des championnats qualificatifs au France, qui passent Elite. Les champions 2021 des championnats non qualificatifs au France passent Honneur 1
- **Mutations internes** : payantes (30€) à compter de 2022 quel que soit le nombre d'année de non-licence (à condition de visu dans geslico)
- **CDF** : étude d'un CDF Triplette mixte, et réforme à venir (2022 ??) du CDF Triplette Sénior